



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 8122

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la proportion d'accidents vasculaires cérébraux chez les moins de 55 ans qui augmente, alors qu'elle baisse chez les plus âgés. Selon une étude américaine publiée le 10 octobre 2012, il apparaît qu'en dix ans, la proportion d'accidents vasculaires-cérébraux (AVC) dans la population du Kentucky (est des États-unis) est ainsi passée de 12,9 % à 18,6 % chez les 20-54 ans. Cette étude corrobore une étude française publiée en 2011. Une mauvaise hygiène de vie et la consommation de drogues sont parmi les facteurs explicatifs de cette hausse. Elle lui demande donc quelles mesures pourraient être prises, notamment en vue d'informer les personnes présentant des conduites à risques, car les attaques cérébrales restent la première cause de handicap chez l'adulte.

Texte de la réponse

La ministre des affaires sociales et de la santé est particulièrement attentive aux travaux conduits par l'institut national de veille sanitaire qui signalent une augmentation des taux d'hospitalisation des personnes de moins de 65 ans pour AVC et infarctus, ces dernières années. Dans ce contexte, le ministère de la santé a soutenu la tenue des « États généraux pour une stratégie nationale de prévention, de recherche, de prise en charge et d'accompagnement des personnes touchées ou menacées par une maladie cardiovasculaire ». Cette démarche a été largement relayée par les instances professionnelles et les représentants des patients en région avec les ARS. L'ensemble de cette réflexion devrait aboutir à l'élaboration de recommandations du ministère des affaires sociales et de la santé au début de l'année 2013. Les résultats de ces travaux permettront d'intégrer les priorités concernant les AVC dans la nouvelle stratégie nationale de santé publique souhaitée par le gouvernement. La ministre des affaires sociales et de la santé vient de lancer fin octobre une campagne radio pour sensibiliser le grand public, pour la première fois, à la reconnaissance des signes de déclenchement d'un AVC et à l'incitation du recours au numéro d'urgence, le 15. Cette campagne radio a été accompagnée d'un affichage mis à disposition par l'INPES dans les réseaux de proximité.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8122

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5813

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7809